

# REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de la  
Meurthe-et-Moselle

Arrondissement de  
Lunéville

Pôle d'Equilibre  
Territorial et Rural  
Pays du Lunevillois

Nombre de membres dont le  
conseil doit être composé : .... 15

Nombre de conseillers en  
exercice : ..... 40

Date de convocation :  
17 septembre 2024

## DELIBERATION

### COMITE DE POLE

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-trois septembre à vingt heures trente, les Membres du Comité de pôle se sont réunis sur la convocation de M. le Président, adressée le 17/09/2024 conformément aux articles L. 2121-10 à 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, qui a eu lieu Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat Salle n°2- 1er étage - accès par le parking arrière - 11 avenue de la Libération - 54300 LUNEVILLE.

**Présidence** : Philippe DANIEL, président.

#### **Etaient présents** :

Philippe ARNOULD, Jocelyne CAREL, Philippe COLIN, Philippe DANIEL, Rose-Marie FALQUE, Dominique FOINANT, Jean-Paul FRANCOIS, Dominique GEORGE, Murielle GRIFFOUL, Linda KWIECIEN, Jacques LAVOIL, Thierry MERCIER, Geoffrey MERESSE-VOLLEAUX, Bruno MINUTIELLO, Bernard MULLER, Laurie PERISSE, Evelyne SASSETTI, Christophe SONREL, Rémi VUILLAUME

**Mandat de procuration** : Jean-Claude BAZIN à Philippe ARNOULD, Fabrice BOYER à Philippe DANIEL, Maurice HERIAT à Linda KWIECIEN, Jacques LAMBLIN à Murielle GRIFFOUL, Catherine PAILLARD à Geoffrey MERESSE-VOLLEAUX, Gérard RITZ à Jean-Paul FRANCOIS, Matthieu SIGIEL à Bruno MINUTIELLO, René WAGNER à Jacques LAVOIL

**Absents** : Pierre-Jean COURBEY, Christian GEX, Olivier MARTET

**Secrétaire de séance** : Madame Evelyne SASSETTI

Membres présents.....19  
Absents ayant donné mandat de procuration.....8  
Absents.....3  
Votants.....27

#### **Délibération 2024 050**

#### **FINANCE**

#### **DM n°1 du budget principal**

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
19	8	27	0	0	0

Des ajustements budgétaires sont nécessaires sur le budget principal :

Dans le cadre de sa labellisation « territoire d'industrie », le PETR du Pays du Lunévillois va faire une demande de subvention FNADT pour le financement du poste de chef de projet.

Cet emploi sera recruté par la communauté de communes de Lunéville à Baccarat qui assurera la charge financière de ce poste. En contrepartie, le PETR reversera à la CCTLB l'intégralité de la subvention perçue.

**FONCTIONNEMENT**

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
657341 (65) : Communes membres du GFP	38 150,00	74718 (74) : Autres	38 150,00
	38 150,00		38 150,00
<b>Total Dépenses</b>	<b>38 150,00</b>	<b>Total Recettes</b>	<b>38 150,00</b>

Sur proposition de Monsieur le Président et vu son rapport, le Comité de Pôle après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **ADOpte** la Décision Modificative n°1 du budget principal selon les écritures comptables décrites

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus ont signé au Registre les membres présents.

Pour extrait conforme,  
Affiché le 26 septembre 2024  
Philippe DANIEL,  
Président.

